



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/09/2024

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 23 | 19 | 21 |

| Vote |
|----------------------|
| A l'unanimité |
| Pour : 21 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE
Le : 27/09/2024
Et
Publication ou notification du :
27/09/2024

L'an 2024, le 25 Septembre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Bourron Marlotte s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VALENTE Vitor, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 17/09/2024 et affichés à la porte de la Mairie le 18/09/2024.

Présents : M. VALENTE Vitor, Maire, M. BOUILLETTE Lionel, M. BUIRON Alain, Mme CERCEAU Christelle, M. COLAS Christophe, M. DE FARIA CASTRO Custodio, Mme DUWEZ Nathalie, M. GANDON Jean-Charles, Mme GREMY Dominique, M. HAGARD Stéphane, Mme HAMEL Catherine, M. KECK Frédéric, Mme LAVAUZELLE Laurence, Mme LOTT Myriam, Mme MOURICHON Véronique, Mme PACTON Stéphanie, Mme PAYAN Chantal, M. PETIT Yves, Mme SCHAPPACHER Karine

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BALOUZAT Alain à M. DE FARIA CASTRO Custodio, M. CAPOIS Guillaume à M. VALENTE Vitor

Excusé(s) : Mme BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude

Absent(s) : M. BREGERE-MAILLET Jean

A été nommé(e) secrétaire : Mme LOTT Myriam

C2024_37 – Modification de l'effectif du personnel pour 2024

Lors de sa séance du 4 mars 2024 le Conseil Municipal avait fixé à l'unanimité l'effectif du personnel pour 2024. Il avait prévu, entre autres, d'ouvrir un poste d'Agent de Maitrise Principal, relevant du cadre d'emploi des Agents de Maitrises Territoriaux pour un agent pouvant bénéficier d'un avancement de grade.

Or, il s'avère que deux agents peuvent être avancés au grade d'Agent de Maitrise Principal.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **décide** à l'unanimité d'**ouvrir** un deuxième poste à temps complet (35h00) d'Agent de Maitrise Principal.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Secrétaire de séance,
Myriam LOTT

A Bourron-Marlotte, le 26/09/2024

Le Maire,
Vitor VALENTE

